Séance du 25 octobre 2010

Les débuts, dans la Dombes, de l'école d'agriculture de Montpellier, aujourd'hui SupAgro

par Jean-Paul LEGROS et Jean ARGELÈS†

Au XIXe siècle, Les hommes croyaient au progrès et voulaient l'introduire tant dans l'agriculture que dans l'industrie. Les grandes écoles d'agriculture françaises, du moins les plus anciennes, sont alors nées d'initiatives privées. C'est vrai pour Grignon, pour Grand-Jouan transférée ultérieurement à Rennes et vrai aussi pour la Saulsaie déplacée en 1870 à Montpellier. L'Agro de Paris, installée d'abord à Versailles, est quant-à-elle le fruit de la volonté des députés de la deuxième république. L'histoire de la Saulsaie, située dans la Dombes c'est-à-dire dans l'Ain mais à seulement 30 km à l'est de Lyon, va être racontée ici. Nous l'avons reconstituée, Jean Argelès et moi, quand nous avons préparé notre ouvrage sur l'Ecole de Montpellier. Le texte a été édité grâce à l'intervention de Jean Billiémaz alors président de l'Association des anciens élèves [LEGROS et ARGELÈS, 1986 et 1997]. La présente conférence est d'ailleurs donnée à la mémoire de Jean Argelès et de Jean Billiémaz. La même histoire, un peu complétée, a été reprise dans l'ouvrage que j'ai publié avec Jean Boulaine : « Portraits d'agronomes » chez Lavoisier [BOULAINE et LEGROS, 1998]. Cependant la communication d'aujourd'hui a plusieurs originalités. D'une part elle est illustrée grâce aux sources iconographiques de toutes natures qu'Internet met à disposition. D'autre part, au fil des années, ma connaissance du sujet a été complétée sur plusieurs points grâce en particulier à notre camarade d'Ecole Pierre Mas qui vit à Villars-les-Dombes et est, lui aussi passionné, par l'histoire de l'établissement.

I – La Dombes en 1840

Pour la présentation de la Dombes, rendons nous sur place. Nous sommes à Ambérieux, un matin de printemps, en 1840.

1) Un voyage en omnibus

Le cocher avait déjà fait claquer son fouet et l'omnibus s'ébranlait péniblement quant il fallut s'arrêter à nouveau pour prendre un voyageur retardataire qui arrivait en courant. On lui fit une place à l'intérieur du compartiment central de la voiture. Il s'assit et resta silencieux un moment, le temps de reprendre son souffle. Il paraissait avoir 40 ans. Il n'était pas beau avec sa figure ronde, son gros nez, ses sourcils épais et relevés et ses yeux petits assortis de lèvres fines. Mais son regard curieux et vif, ses habits élégants et de bon goût, son aisance, lui conféraient de la distinction et un air déterminé. Il inclina légèrement le buste et se présenta :

« Césaire Nivière, propriétaire à Peyzieu dans le Bugey ».

Les autres se crurent obligés d'en faire autant. Il y avait là un vieux notaire et sa jeune femme, un curé, un marchand de pelleteries et un commissionnaire en soieries. Soit donc six voyageurs qui tenaient à grand peine dans le compartiment. Tous se dirigeaient sur Lyon, à 45 km de là.

- « Comment vont les affaires » dit le commissionnaire s'adressant au notaire sur le ton de quelqu'un cherchant à entrer en conversation. Celui-ci ouvrit la bouche pour répondre mais sa femme, plus vive que lui, lui vola la parole :
- « Mal, Monsieur, très mal! Mon mari est en train de se ruiner! Pensez donc avec ces fièvres climatériques qui déciment les habitants de la Dombes, les propriétaires perdent de l'argent et sont désireux de vendre mais ils ne trouvent pas acquéreurs. La terre ne vaut plus rien! Les notaires n'ont pas de travail! Croyez-moi Monsieur, nous risquons notre vie en passant à proximité de ces étangs que vous soupçonnez à l'horizon, sur la droite. Souffrez que je protège un peu cette voiture contre ces miasmes délétères ».

Avec promptitude, elle sortit de son sac un flacon de parfum et répandit une bonne partie du contenu sur le plancher du véhicule. Le prêtre, pourtant habitué à l'encens, crut qu'il ne pourrait plus respirer. Agacé, il dut pourtant reconnaître qu'elle avait raison:

- « Effectivement, ces exhalations putrides provoquent des fièvres appelées paludéennes car elles sont liées aux paluds c'est-à-dire aux marais. Le problème est grave. Mon confrère, curé de Villars-les-Dombes, au milieu du pays des étangs, a dépouillé les registres paroissiaux des dix communes les plus proches. Il a compté, entre les années 1700 et 1808, le nombre des naissances, des décès, des mariages. Il en résulte que la vie moyenne est chez lui de 21 ans et 8 mois alors qu'elle est de 36 ans dans tout le reste de la France. Depuis quelques décennies, la situation s'est encore détériorée. Dans ce pays, le nombre des enterrements l'emporte sur le nombre des baptêmes! A mon avis il est urgent de vider les étangs et d'assainir le pays ».
- « Pas du tout dit le marchand de peaux, si on enlève la couche d'eau qui recouvre la terre, rien n'empêchera plus les exhalaisons de se volatiliser dans l'atmosphère et la situation deviendra bien pire. Tout le monde sait qu'à l'approche de la nuit les miasmes climatériques évaporés se condensent et retombent. Alors, dans certains pays, l'invasion du mal est quelquefois si prompte que des hommes sont à l'instant frappés d'asphyxie et d'autres jetés dans le délire. Il ne faut pas vider les étangs! ».

Nivière prit alors la parole :

« L'eau est tout de même en cause. L'année dernière, l'Administration a nommé une commission d'enquête. Or les fièvres affectent surtout les communes où les étangs sont nombreux, tout particulièrement les années où ces étangs sont en eau. La situation devient intenable. On voit des laboureurs se coucher dans le sillon le temps nécessaire pour laisser passer l'accès de fièvre, sans avoir quelquefois la force d'arrêter bœufs et charrue. Ce pays ne doit pas continuer le désastreux système de culture par inondation qui, au lieu de nourrir ses habitants, les tue! Les choses sont identiques en Sologne. De même, le creusement du canal du Centre a eu pour conséquence de rendre malades les riverains. Il faut vider, il faut vider! ».

La femme du notaire intervint pour éviter que la conversation s'envenimât :

« Messieurs, des pétitions circulent déjà à ce sujet. Le Conseil Général a été saisi et le gouvernement suit l'affaire à ce qu'il paraît. Le problème nous dépasse et nous ne pouvons le résoudre ici. Nous avons bien de la chance de vivre à Lyon, loin de cette contrée et de ne pas avoir la moindre raison de nous y rendre ».

Le silence revint et dura toute une partie de la journée. A Montluel, Nivière prit congé des autres voyageurs et descendit de l'omnibus. Il se rendit à l'auberge où un cheval l'attendait. Sur sa monture qu'il avait mise au pas, il se dirigea vers le nord, c'est-à-dire droit vers le pays des étangs. Il atteignit les premiers d'entre eux au soleil couchant et les contourna par une route convenablement empierrée. Il s'arrêta, à la tombée de la nuit, devant l'imposant portail du domaine appelé la Saulsaie eu égard à l'abondance en ce lieu des saules et autres essences de terrains humides. Il fixa ses yeux un long moment sur l'inscription gravée dans la pierre audessus de la porte « Nul n'est bienvenu céans qu'il n'y soit appelé ». Etait-ce là un présage ? Enfin, il frappa avec détermination. Un vieux domestique apparut bientôt à une fenêtre latérale, l'air interrogatif. Le voyageur fit un signe de la main mais ne retira pas son chapeau. Il dit simplement : « Je suis Césaire Nivière, votre nouveau propriétaire, ouvrez-moi! ».



Photo 1 – Le portail de la Saulsaie, avant restauration.

2) L'agriculture en Dombes et ses problèmes

Le voyage que nous venons de relater est imaginaire ! Cependant les problèmes, les opinions et les lieux présentés à cette occasion sont authentiques dans les moindres détails. A cette époque, des fièvres d'origines diverses sévissaient dans

la Dombes et en Bresse. Le paludisme à Plasmodium vivax est certainement l'une des causes majeures. Mais personne ne savait alors exactement de quoi il retournait. Le rôle des moustiques était complètement insoupçonné. En effet, la découverte de l'hématozoaire du paludisme interviendra seulement en 1880. Elle sera réalisée par Charles-Louis Alphonse Lavéran, médecin militaire et savant. Pourtant, les habitants avaient constaté qu'ils étaient moins touchés par les fièvres s'ils portaient des vêtements bien couvrants. Ils en avaient déduit la dangerosité des rosées du matin. Ils avaient aussi observé que le vent jouait un rôle car les accès fébriles intervenaient surtout lorsque l'air fétide des marais était porté vers les habitations. Ils avaient conclu que cet air contenait des exhalaisons putrides dangereuses.

Mais certains historiens mettent aussi en cause la fièvre typhoïde car les symptômes décrits correspondent parfois assez bien à cette affection. Cette dernière était probable et liée au fait que les populations utilisaient pour leur alimentation des eaux de surface plus ou moins polluées.

Quoi qu'il en soit, la responsabilité des étangs et des eaux stagnantes était évidente. On peut donc se demander pourquoi on avait constitué de telles étendues d'eaux (20.000 ha en Dombes) et pourquoi on hésitait à les supprimer. Un texte de 1851, rédigé par Puvis, apporte à ce sujet des renseignements précieux :

« Les étangs se sont multipliés dans les seizième et dix-septième siècles, alors que la livre de poisson valait trois livres de viande, dix livres de froment, que les maisons religieuses étaient nombreuses, et que près de la moitié des jours de l'année étaient maigres. Les premiers étangs furent donc une spéculation avantageuse; on trouva profitable et commode de produire pendant deux ans, sans main-d'œuvre, une denrée d'un haut prix, d'un facile débit [le poisson], et la troisième année [après vidange] une récolte d'avoine sur un seul labour et sans engrais. Ce succès encouragea les voisins; ... Les étangs arrivèrent ainsi à couvrir un sixième de la surface et l'insalubrité s'accrut ».

Il faut dire que la Dombes était l'endroit idéal pour installer des étangs. Plaine d'effondrement entre Massif Central, Bourgogne et Jura, elle était couverte de dépôts détritiques du pliocène et quaternaire ancien, dépôts arrachés aux reliefs, disposés en champs de creux et bosses par les glaciers, puis altérés sur place en argile. L'eau y stagnait naturellement en toutes sortes d'endroits. Il fallait juste relever et aménager les digues naturelles.

Les problèmes sanitaires étaient augmentés par la misère de beaucoup d'habitants. La nutrition et l'hygiène insuffisantes n'arrangeaient rien. Les autochtones avaient mauvaise réputation. Leur asthénie était assimilée à un manque de volonté et de courage. Dubost, ancien élève de l'Institut National Agronomique, qui a publié une étude sur la Dombes en 1859, indique : « Dans un domaine où j'avais à faire des fouilles, il m'est arrivé de ne trouver ni une bêche, ni un homme qui sût la manier. Travail lent, travail peu énergique, travail uniforme pour tous, voilà les caractères du travail en Dombes ». Il raconte aussi qu'un fermier était mort exceptionnellement vieux, à l'âge de 60 ans, après avoir été successivement « veuf de six femmes ».

Dans un tel contexte, l'agriculture était extensive et seuls de très grands domaines pouvaient être rentables. Les surfaces des exploitations étaient en général comprises entre 600 et 1500 ha, chiffre colossal pour l'époque. Paradoxalement, la

population ne diminuait pas. L'immigration était forte. Les domestiques étaient attirés par des salaires élevés, octroyés en raison des risques sanitaires. En général, il s'agissait d'étrangers à la région. Ceux-là couraient d'autant plus facilement l'aventure de s'installer en Dombes qu'ils évaluaient mal le danger! Ainsi belges et picards venaient-ils nombreux. Quant aux propriétaires, ils investissaient là à cause du faible prix de la terre. C'était le cas de Nivière.

Mais des difficultés économiques vont bientôt s'ajouter au problème sanitaire à partir de 1850 : le chemin de fer amène jusqu'à Lyon les produits de la mer. Le prix du poisson d'eau douce diminue. En plus, l'autorité ecclésiastique devient plus conciliante concernant les problèmes d'abstinence. Dans le même temps, l'avoine est beaucoup moins demandée car « les chemins de fer sur toute leur ligne et à distance sur tous leurs environs, réduisent à rien la circulation des chevaux pour les diligences et le roulage » [PUVIS, 1851]. Dubost, résume ainsi la situation : « La tristesse, la solitude, la fièvre et la misère, voila la Dombes ». D'après Nivière [1859], le Duc Decazes, Ministre de Louis XVIII, aurait indiqué de son côté : « Nous devons nous promettre de faire tout ce qui dépendra de nous pour qu'il soit mis fin à une industrie qui consiste à nourrir des poissons avec des hommes ».

Il faut donc réorienter complètement l'agriculture locale. Mais le problème est très difficile. Toutes sortes de règles particulières organisent le partage des ressources du milieu naturel entre les habitants. L'un a la propriété du terrain et produit l'avoine; l'autre pêche le poisson tandis que le troisième a le droit de pacage pour son bétail sur les chaussées en terre et dans l'eau. En plus, la configuration des digues et des étangs rend ces derniers dépendants: on ne peut vider les uns sans modifier le niveau des autres. Bref, la situation est inextricable car, pour assainir, il faudrait que tous les intéressés soient d'accord et c'est naturellement impossible. On dit que les étangs sont des nids à procès. Surtout, les propriétaires les plus riches, ceux qui n'habitent pas sur place, ne sont pas favorables au dessèchement. Le système des étangs, qui n'exige pas leur présence continuelle, leur convient bien.

En fait, les premiers efforts en faveur du dessèchement datent de l'époque Louis XVI. On ne souvient du film « Ridicule » de Patrice Leconte (2005). On y voit Grégoire Ponceludon de Malavoy (Charles Berling) essayer en vain de convaincre la cour et le roi de l'intérêt de la question. Il échoue en dépit de ce que suggèrent les dernières images du film. Certes, on a pensé rendre la suppression des étangs obligatoire et toute une série de lois ont été votées en ce sens, après mai 1790. En particulier, un décret de septembre 1807 a donné au gouvernement le droit de prescrire les dessèchements qu'il juge utile. Mais, pour juger, au cas par cas, de l'utilité du dessèchement, on procède par enquête. Or, pour qu'une enquête aboutisse, il faut que les métayers se manifestent. Mais réclamer la suppression des étangs, contre l'avis de leur propriétaire, risque de leur faire perdre leur place ! Personne ne bouge. Finalement, le Conseil Général de l'Ain se saisit du problème et constitue une commission. La conclusion de celle-ci est qu'il faut procéder au dessèchement même si les opposants sont encore majoritaires parmi les propriétaires de la Dombes. Pour éviter des troubles, il faut démontrer, par l'exemple aux propriétaires, que le dessèchement est rentable. Mais quel est l'homme providentiel qui réussira un pareil exploit ? L'Etat le cherche et est prêt à l'aider. Ce sera Césaire Nivière, vous l'avez compris!

II – Césaire Nivière

1) L'ascension de Nivière

Césaire Anthelme Alexis Nivière ne semblait pas destiné à s'intéresser à l'agriculture. Il est né à Peyzieu, commune d'Arbigneu dans l'Ain, le 27 août 1799. Jeune homme il entreprend des études de Droit. Il est fils et petit-fils d'avocats et arrière petit-fils de médecin. Pourtant il se sent irrésistiblement attiré par les choses de la terre et pour cela il va, dit-il : « quitter une position, que des études et aussi quelque bonheur avaient commencé à lui faire dans le monde, pour venir lutter avec la petite culture ». En cela, il marche sur les traces de Mathieu de Dombasle dont nous avions déjà parlé à l'Académie. Il entreprend d'exploiter lui-même la propriété de Peyzieu qui appartient à sa famille depuis 1752. Cependant, il est trop intelligent, cultivé et ambitieux pour demeurer toute sa vie un petit fermier du Bugey. Il rend compte de ses expériences agricoles dans des communications à la Société Royale d'Agriculture de Lyon. Ses écrits sont novateurs pour l'époque. Il recommande

d'abandonner les prairies permanentes et de les remplacer par des prairies artificielles à base de trèfle ou de luzerne [Nivière, publié en 1840]. Cela déclenche une controverse et certains membres de la Société doutent de la véracité des faits relatés.

Nivière est mis au courant des critiques. Il propose de recevoir, à Pevzieu, une sorte de commission d'enquête désignée par la Société Royale. C'est ainsi que sept beaux Messieurs se présentent à la porte du domaine le 7 août 1838. Ils sont bien recus et le maître de maison leur ouvre toutes les portes. Les livres de comptes sont consultés et même emportés. Tout en regrettant la disparition des prairies naturelles (nous venons de donner l'opinion des enquêteurs à ce sujet), la commission formule des avis très favorables et après avoir résumé les travaux de Nivière, elle conclut :t

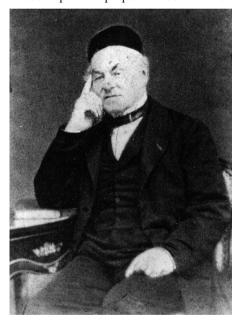


Photo 2 – Césaire Nivière (1799- 1879)

« En somme, il y a un tel ensemble chez M. Nivière, qu'il pourrait maintenant établir dans sa ferme une école d'agriculture; son éducation et son instruction théorique et pratique en agronomie peuvent en faire un directeur et un professeur très distingué. Nous croyons devoir appeler sur M. Nivière l'attention de Monsieur le Ministre du Commerce et des Travaux Publics, car il est évident qu'il a bien mérité du Pays, par les perfectionnements agricoles dont il a, le premier, donné l'exemple dans une localité dont l'agriculture laisse en général beaucoup à désirer ».

Nivière s'est-il ouvert à la commission de ses projets d'avenir ou bien au contraire l'idée de créer une école d'agriculture lui a-t-elle été suggérée à cette occasion ? Nul ne le saura jamais.

Quoi qu'il en soit, Nivière est désormais connu. En 1838, il est chargé d'un cours d'agriculture à Lyon. Comme Bella avant lui [BOULAINE et LEGROS, 1998], il souhaite maintenant visiter les réalisations faites en Allemagne concernant la recherche et l'enseignement agronomique. Il sollicite pour cela l'autorisation et le soutien du Comte de Gasparin alors Ministre par intérim de l'Agriculture. Avant recu un avis favorable, il passe la frontière à Strasbourg, le 16 juillet 1839, et pénètre en Allemagne où il séjourne 2 mois et demi. Là, il visite les Instituts et Ecoles Agronomiques les plus importantes : Hohenheim, Eldena, Tharandt et Moëglin. Il pose des questions et prend des notes. Toute sa vie, il se souviendra de ce qu'il a vu et tentera d'en faire son bénéfice : suppression totale de la jachère, utilisation des fermentations naturelles (ensilage), alimentation du bétail avec des betteraves et des pommes de terre, etc. Usant de son charme et de son intelligence, il se taille un franc succès au Congrès agricole de Potsdam. On l'invite à la tribune. C'est l'apothéose si l'on en croit la lettre rédigée pour sa femme le 30 septembre 1839 - lettre qu'il n'hésite pas à annexer à son compte-rendu de mission officiel et donc voici quelques extraits:

« Je monte donc à la tribune, je parle pendant une demi-heure, passant de considérations agricoles à des vœux que je forme chaleureusement pour que les deux peuples n'en fassent plus qu'un seul, et apprennent à se connaître par des communications fraternelles... une salve d'applaudissements prolongés m'accueille quand je finis... Le Ministre me félicite, me remercie... ».

Nivière n'est ni un fat, ni un sot. Qu'a-t-il donc à demander à l'Etat français, au Ministre de l'Agriculture en particulier, pour chercher à ce point à se faire remarquer et apprécier ?

2) Le projet pédagogique de Nivière

La vérité est que Nivière rêve maintenant de créer une grande école d'agriculture. En une phrase et sans doute dans un seul élan il définit les objectifs de l'entreprise :

« Il faut créer sur la limite du Pays d'Etangs, là seulement où le dessèchement volontaire est possible, non loin de Lyon, c'est-à-dire sous les yeux des propriétaires de la Dombes, une ferme-école dont la mission serait non seulement de donner l'exemple d'une culture productive sans étangs, mais de former sur le sol des Dombes, et pour les Dombes, dans cette immense ferme de quarante lieues carrées, de jeunes fermiers actifs et intelligents, qui seraient à la disposition des propriétaires...».

La ferme-école idéale ainsi décrite ressemble fort par sa situation et son étendue à la Saulsaie que Nivière vient d'acheter. Ainsi, le projet se dessine-t-il : achat d'un domaine, visite des écoles d'agriculture les plus prestigieuses, recherche d'une certaine notoriété et prise de contact avec les plus hautes autorités du Ministère de l'Agriculture.

Initialement, la Saulsaie représentait 1100 ha dont 32 étangs. Ancien fief de la Baronnie de Montribloud, elle appartenait, vers 1650, à Jean de la Saulsaid, curé de Châtillon. Celui-ci la vendit à Monseigneur Camille de Neufville de Villeroy (1606-1698), Archevêque de Lyon et ancien précepteur de Louis XIV. Pour y être plus luxueusement et *seigneurialement* logé, ce dernier y fit bâtir un château comme résidence d'été.



Photo 3 – La partie ancienne de la Saulsaie (château)

La construction dura 10 ans, de 1655 à 1666. C'est le même propriétaire qui fit inscrire sur la porte la devise déjà citée : « *Nul n'est bienvenu céans qu'il n'y soit appelé* ». Cela est assez curieux pour un ecclésiastique ! Vers 1830, le domaine est acheté par un certain Baudin. Quelques années plus tard il est démembré et vendu par lots, Nivière paraissant l'instigateur de l'opération. En tout cas, celui-ci se porte acquéreur de 340 ha. Les acheteurs des autres parties du domaine initial (760 ha) sont des relations de Nivière.

Nivière veut établir une vraie Ecole d'ingénieurs. Il utilise d'ailleurs à plusieurs reprises cette expression. Concrètement, il s'agira de former des fermiers opérationnels et de grande valeur. Pour cela, les études doivent être longues et appliquées. Nivière en est encore à la planification et il se fait quelques illusions sur ce qu'il sera possible de réaliser. Il songe d'abord à quatre ans de formation puis croit pouvoir monter à sept ans. Les élèves seront peu nombreux : 6 à 8 par promotion dit-il. Ainsi chacun d'entre eux aura-t-il la possibilité de participer effectivement aux travaux agricoles. Pour parfaire la formation pratique des jeunes fermiers sortant de l'Ecole, on leur donnerait pendant 2 ans la direction d'exploitations annexées au domaine principal et appelées fermes d'application. Le directeur de l'Ecole exercerait un rôle de conseil et de surveillance pour éviter les erreurs les plus grossières. Dans

un tel schéma, les surfaces nécessaires vont représenter plusieurs centaines d'hectares. Le prix de revient de la formation sera considérable et le coût de la pension des élèves très important. Il faudra évidemment rabattre les prétentions. Mais le principe d'une formation élitiste n'est pas pour déplaire aux riches propriétaires de Lyon qui pourront envoyer leurs fils à l'Ecole tout en étant assurés que ceux-ci y rencontreront seulement des amis convenables. Nivière le sait. L'appellation ferme-école disparaît définitivement. Elle est remplacée par celle d'Institut agricole, plus conforme aux ambitions. On est très loin des idées d'un Rieffel qui a créé Grand-Jouan pour éduquer des orphelins [LEGROS et ARGELÈS, 1986]!

A la Saulsaie, on pense également aux orphelins mais d'une manière toute particulière. Ecoutons Nivière à ce sujet :

« Toutes les circonstances se réunissent pour faire réussir à la Saulsaie, à côté de son Haut Institut, une Ecole agricole d'orphelins, pépinière de domestiques. En particulier, le voisinage de la ville de Lyon, dans laquelle les orphelins abondent, au point de devenir un embarras pour l'Administration... ».

Nous sommes dans la première moitié du XIXe siècle et ce genre de discours est tenu par beaucoup de gens. Nivière n'est pas animé de mauvais sentiments. Bien au contraire, il croit à la rédemption par le travail et à la valeur de la vie campagnarde comme protection contre la délinquance. Beaucoup d'intellectuel du début du XXe siècle seront d'ailleurs sur cette ligne là dont s'inspirera aussi Pétain pendant la seconde guerre mondiale.

Le projet d'Institut agronomique et d'Ecole de domestiques recueille donc l'assentiment général. L'Evêque de Belley envoie une lettre à tous les curés de son diocèse leur demandant de faire connaître le programme de l'Institut de la Saulsaie et d'inciter les familles chrétiennes à confier aux soins de M. Nivière ceux de leurs enfants qui sentiraient un attrait particulier pour les choses de la terre. Il signale que M. Nivière est un homme sincèrement religieux et que l'Institut agricole dont il est le fondateur offrira toutes les garanties possibles sous le rapport de la religion et sous le rapport des mœurs.

3) Organisation économique

Au plan économique, l'organisation est simple et est calquée sur celle qui prévaut dans les écoles déjà existantes; par exemple celle de Grand-Jouan (qui sera transférée ultérieurement à Rennes).

D'un côté le propriétaire loge, nourrit les élèves et les instruits avec l'aide de professeurs plus ou moins diplômés. De l'autre, il dispose de la pension versée par les parents et de la main d'œuvre que représentent les jeunes gens pour tenter d'équilibrer les comptes de son exploitation. Certes, des subventions peuvent être accordées par les autorités mais elles n'ont pas de caractère obligatoire ou de régularité prévisible.

Nivière sollicite le Conseil Général puis le Gouvernement par une lettre datée du 10 février 1842. Il souhaite que l'Etat prenne en charge le traitement du directeur, des professeurs et d'une manière générale supporte tous les frais de l'enseignement. En revanche, l'exploitation serait poursuivie aux risques et périls du propriétaire. En même temps, l'Administration exercerait un contrôle rigoureux sur la marche de l'établissement. Compte tenu de la situation de la Dombes et compte tenu des appuis que Nivière a su se ménager, ces propositions sont immédiatement acceptées. Le Ministre de l'Agriculture et du Commerce, Laurent Cunin-Gridaine, procédant par

décret, fixe officiellement le statut de l'Institut le 2 mars 1842. L'Ecole est ouverte avec Nivière comme directeur. A dire vrai, 6 élèves étaient déjà là depuis un an environ, à titre tout à fait privé.

L'Ecole commence donc son fonctionnement au cœur d'un petit périmètre assaini car Nivière a vidangé les étangs lui appartenant. Malheureusement, cet îlot de terre ferme est trop restreint et la Saulsaie demeure insalubre. « Un grand étang restait au midi et une colonie belge, appelée par M. Nivière, a été frappée tout entière. Les belges étaient alors ses principaux instruments de culture, il a donc fallu les suppléer par d'autres obtenus avec peine et à grand frais » [PUVIS, juin 1844].

Nivière propose alors aux propriétaires voisins de devenir leur fermier sur la base de l'arrangement suivant : les loueurs réalisent les restaurations indispensables (surtout assainissement mais aussi chaulage) puis ils calculent la valeur totale de leur fonds (achat et investissement) de façon à établir le prix du fermage à 4 % de la somme trouvée. Pour Nivière, c'est énorme et dangereux car en Dombes, à cette époque, on loue 30 F un hectare dont la valeur est 6000 F soit 0,5 % du prix d'achat. Mais il n'a pas le choix. Plus tard, en 1859, il fera une sorte de bilan de son action, dans le Journal d'agriculture pratique et écrira : « Le fardeau du dessèchement, partagé entre plusieurs, n'eût été pour chacun qu'une charge insignifiante, il devait m'écraser en portant sur moi tout seul ».

Mais grâce à cet effort, à partir de 1850, les domaines de l'Ecole appartenant à Nivière, où loués par lui, représentent 467 ha d'un seul tenant. Tout autour, l'assainissement est généralisé sur près de 1600 ha. C'est efficace au plan de la santé. On possède des statistiques, établies par Nivière, concernant le nombre de jours de maladie intéressant le personnel de la Saulsaie. Entre 1842 et 1847, les jours d'absence pour maladie du personnel tombent de 20% à moins de 1%.

4) Règlement intérieur

Pour entrer à l'Institut il faut être âgé de 17 à 23 ans, avoir de bonnes connaissances en français, arithmétique, géométrie et physique. Les études sont sérieuses et dispensées par des hommes de valeur. Par exemple, Florent Pouriau, professeur de physique à l'Ecole entre 1850 et 1865, est docteur ès-Sciences (thèse passée à Lyon en 1858). Il deviendra ultérieurement professeur et sous-directeur à Grignon; il écrira un « Manuel du chimiste-agriculteur».

La liste des cours est volumineuse. Elle comprend ces matières délicieusement surannées qui ont disparu de l'enseignement et de la mémoire de nos modernes agronomes. On examine par exemple les plantes tinctoriales : pastel, safran (crocus), gaude (réséda), garance, etc. On apprend aussi à faire des saignées au bétail, à saler le beurre, à construire des magnaneries et à exploiter les mûriers. Les connaissances exigées sont précisées dans chaque discipline (agriculture générale, économie rurale, art vétérinaire, chimie agricole, géologie, sylviculture, arboriculture, comptabilité, génie rural...). Les élèves font des stages en exploitation et constituent de magnifiques rapports dans lesquels ils croquent l'organisation des fermes où ils ont séjournés.

Les directives du Ministère de l'Agriculture concernant l'examen de fin d'études (21 juillet 1845) sont terribles : la première épreuve consiste en un interrogatoire, pendant une heure trois quarts environ, pour chaque candidat, par sept examinateurs procédant successivement à raison de 15 minutes par examinateur et par matière principale. Les pauvres jeunes gens devaient sortir sur les rotules ! Et le

reste des épreuves est à l'avenant. Les impétrants étaient tenus de se présenter à l'examen munis de leur certificat de bonne vie et mœurs délivré par le Maire du dernier domicile!

A l'internat, le lever a lieu à 5 heures en hiver et à 4 heures 40 en été. Les repas sont pris en commun avec le directeur et les professeurs. Le coucher est à 9 heures, en dortoir pour les 1ère et 2ème années, en chambres doubles pour les élèves des années suivantes. Matin et soir, la prière est organisée en groupe, en présence du surveillant. Les dimanches et jours de fêtes, ils doivent assister régulièrement et sans exception à la messe, sous la surveillance du directeur. Ils portent alors l'uniforme de l'Ecole, c'est-à-dire chapeau noir et redingote en drap noir l'hiver ou bien pantalon blanc et chapeau de paille d'Italie l'été. A la sortie de la messe, le dimanche toujours, il y a réunion générale des élèves, conférence faite par le directeur, revue des travaux de la semaine écoulée et programme de ceux de la semaine suivante.

5) Idées agronomiques de Nivière

Malheureusement, les idées agronomiques de Nivière ne sont pas bonnes et vont entraîner sa ruine.

Fort justement, il considère comme dépassé l'assolement triennal (blé-plante sarclée -jachère) ou celui typique de la Dombes (avoine puis étang et poissons pendant deux ans). Mais il pense que la meilleure façon de valoriser les étangs asséchés est de les transformer en prairies artificielles (luzerne, trèfle ou ray-grass). Il rêve d'une « *inondation d'herbe* ». En cela il s'inscrit bien dans le courant de pensée de son époque. En l'absence d'engrais chimiques (leur utilisation n'intervient guère avant 1860), la clé de la production céréalière semble l'utilisation du fumier. Cela veut dire que pour faire du blé, il faut du fumier, donc du bétail, donc des prairies. En réalité, cette recherche du fumier à tout prix n'est pas une bonne méthode agronomique pour différentes raisons. En particulier, chercher à enrichir la terre en fumier n'a pas d'intérêt dans des sols marécageux déjà riches en matière organique.

Mais Nivière va s'entêter. Pour obtenir du fumier de meilleure qualité, il va essayer successivement des bovins, des ovins et des chevaux. Malheureusement, l'élevage ne lui apporte pas les bénéfices escomptés. Alors, plutôt que d'abandonner les prairies, il cherche à vendre son fourrage...pour acheter du fumier. Encore faut-il trouver acquéreur ! C'est ainsi qu'en 1844, quatorze chevaux font tous les jours, hors le temps de la rentrée des récoltes et des semailles, le trajet de Lyon à la Saulsaie ou de la Saulsaie à Lyon. Sept d'entre eux transportent pailles et fourrages vers les écuries de cette grande ville (relais de poste, casernes), tandis que sept autres, partis la veille, ramènent sur l'exploitation le fumier acheté aux mêmes adresses.

Par ailleurs, toutes sortes de tentatives, faites pour installer des cultures rémunératrices, échouent successivement et entraînent des pertes d'argent : fabrication de sucre de betterave, production de lait, céréales. Par exemple, en 1844, les froments acquièrent une trop grande vigueur et versent.

6) La ruine de Nivière

Au total Nivière, qui assume seul les frais de culture, est en train de se ruiner. Pour redresser la situation et se consacrer entièrement à la marche de son exploitation, il se décharge de ses tâches d'enseignement sur les Frères de la Doctrine Chrétienne appelés en renfort à la Saulsaie. Hélas, rien n'y fait et Nivière, pour

subvenir aux besoins financiers de l'établissement, revend la Saulsaie (habitation + un lot de 155 ha) à Antoine Jean-Baptiste Dugas de la Catonnière pour la somme de 250.000 F, le 27 avril 1847. Les Dugas de la Catonnière sont de gros industriels qui ont des concessions pour l'extraction du charbon dans la région de Saint-Etienne. Les expériences agronomiques de Nivière, tout en demeurant intéressantes au plan technique, se soldent donc par un échec au plan économique.

Pour que la formation dispensée à l'Institut garde sa crédibilité il est évidemment essentiel de ne pas ébruiter l'affaire. On s'y emploie. Sans éclat a l'Ecole, Nivière passe du statut de directeur-propriétaire à celui de directeur-fermier.

En 1848, se produit une importante éclaircie dans le ciel de la Saulsaie. La deuxième République est établie. Le parlement est l'image de la Nation. Il est peuplé de notables de la campagne qui s'empressent de voter une loi favorable à l'agriculture et à son enseignement agricole. Elle est datée du 3 octobre. Une conférence entière serait nécessaire pour en présenter toutes les dispositions. En bref, l'enseignement agricole est organisé en trois niveaux : à la base les *fermes-écoles* qui, nous l'avons vu, ont pour objet de former des domestiques ou agriculteurs de base ; au milieu des *Ecoles régionales d'agriculture* qui doivent instruire les fermiers et régisseurs des grandes exploitations, enfin, au sommet du dispositif *l'Institut National Agronomique de Versailles* qui doit former les cadres de haut niveau dont l'agriculture a besoin au plan national. Le niveau médian, celui des Ecoles régionales, n'est pas créé de toutes pièces. A une exception près, on se contente de récupérer, pour ne pas dire nationaliser, les écoles privées existantes dont la Saulsaie. Celle-ci se voit certes imposer des contraintes concernant l'enseignement, mais de substantielles dotations financières sont mises en place.

Mais Nivière, et Dugas de la Catonnière qui a racheté le domaine, jouent de concert une partie de poker. Ils mettent en chantier des bâtiments nombreux et luxueux, en espérant que l'Etat ne pourra pas reculer et reprendra à sa charge toutes les dépenses engagées mais pas payées afin de ne pas aboutir à un gigantesque gâchis. Ainsi décident t'ils d'ajouter deux ailes au château pour le transformer en Ecole ; de prolonger le corps de logis de l'entrée pour en faire une ferme, de construire une grange splendide de plus de 70 m de long pour plus de 23 m de large (1600 m carrés couverts au moins!) ; ils bâtissent la maison du directeur qui est elle aussi de taille considérable et comporte un étage (au moins 700 m² au total). Bref, ils font plus que doubler la surface du château! L'affaire est plus que risquée et cela donne même le vertige. En 1850, les dépenses sont de 208 405 F dont 85 224 F pour frais de construction. Les recettes provenant de l'exploitation s'élèvent à 34 289 F seulement!

Ultérieurement, les Frères de la Doctrine Chrétienne ajouteront divers bâtiments dont une grande chapelle.

Le calcul aurait pu réussir. Malheureusement pour Nivière, en 1852, le Second Empire est établi. Or, l'Empire n'a guère envie d'entériner les dépenses engagées par la République en matière d'agriculture avec parfois un peu de légèreté, il faut bien le dire. L'ambiance est très mauvaise. Un journaliste influent du « Constitutionnel » écrit : « Après la suppression de l'Institut Agronomique de Versailles, il serait peut-être bon de supprimer aussi les Ecoles Régionales restées debout sans plus de nécessité ».

MONTLUEL (Ain). - La Saulsaie - Ancienne Ecole d'Agriculture



Photo 4: La Saulsaie vue de l'est au début du XXe siècle. De gauche à droite: la maison du directeur, la grande chapelle des frères, une aile construite par Nivière et Dugas, l'ancien château, la seconde aile arrière.

Le 4 février 1853, Monsieur Fontaine, agent comptable de la Saulsaie est démis de ses fonctions. Le 17 février suivant, le Ministre de l'Intérieur, de l'Agriculture et du Commerce accepte la démission de Nivière. La faillite est complète et pour lui l'aventure n'aura duré que 11 ans. Non seulement Nivière doit vendre les terrains qui lui restent autour de la Saulsaie, mais aussi sa propriété familiale de Peyzieu. Il se retire alors au domaine de Romanèche, chez l'un de ses fils, à quelques milliers de mètres de là. Il a seulement 54 ans et il n'est pas question pour lui de cesser toute activité. Il est, dit-il, « meurtri mais non découragé ». Il continue donc son action en faveur du dessèchement. Pour cela, il écrit des articles dans le Journal d'agriculture pratique. Il cherche aussi à comprendre les raisons de son échec. A cette occasion il met en cause l'humidité des terres qu'il a eu le tort de ne pas suffisamment drainé. Il continue ses conférences à Lyon et les résume dans un ouvrage de 128 pages édité en 1860. Nivière décédera 1879. Il sera enterré dans le petit cimetière de Romanèche où repose aussi toute sa famille

III – Le temps de Pichat

Revenons en 1853. On ne connaît qu'un homme susceptible de faire face à de pareils désastres financiers : c'est Charles-Victor Pichat (1815-1864) qui a antérieurement redressé les comptes l'Ecole régionale d'agriculture de Saint-Angeau (Cantal), elle aussi en faillite [LEGROS et ARGELÈS, 1997]. Pichat analyse froidement la situation et fait le bilan. Le dessèchement des étangs n'est pas rentable. Il déclare, en 1860, qu'après 18 ans de fonctionnement le système de culture mis en place à la Saulsaie n'arrive pas à fournir le revenu net obtenu autrefois avec les pièces d'eau,

le poisson et l'avoine! Tous les efforts de Nivière sont ainsi discrédités. En réalité, personne ne connaît à cette époque le moyen de rendre la Saulsaie rentable. Des comptables successifs, nommés par le Ministère, démissionnent les uns après les autres. En conséquence, entre 1860 et 1868, la politique du Ministre de l'agriculture va consister à résilier progressivement les baux qui lient la Saulsaie aux propriétaires voisins dont Nivière était devenu le fermier. Ceux-ci sont remerciés, sans droit de remettre en eau leurs étangs et sans indemnité. Puis Pichat contracte une violente et douloureuse maladie des voies respiratoires (tuberculose, paludisme à évolution rapide?). Moins de cinq mois plus tard il meurt, le 23 janvier 1864. Il n'avait pas 49 ans. Lui aussi aura passé 11 ans à la Saulsaie.





Photo 5 – Victor Pichat (1815-1864) et Charles Loeuillet (1815-1906)

IV - Le déclin de l'école

1) La révolte des élèves

Le 7 juin 1864 Charles Loeuillet (1815-1906) antérieurement professeur à Grignon, puis sous-directeur à la Saulsaie, est nommé directeur en remplacement de Pichat. Pas très longtemps après, des événements graves, susceptibles d'accélérer le processus de destruction de l'Ecole vont se produire à la Saulsaie.

L'affaire éclate lorsqu'une dépêche télégraphique, datée du 19 avril 1867, à 16 h 01, parvient à la préfecture de l'Ain : « Monsieur le Préfet de Bourg - Désordres graves à l'Ecole de la Saulsaie - Elèves partis en masse- Réunis à Montluel - Le Maire et moi-même tentons inutilement de les retenir - J'attends réponse au bureau télégraphique de St-André - Signé: Juge de Paix Simmonet ». Le Préfet transmet immédia-

tement à Paris. Le lendemain matin, 20 avril, à 8 h 20, le Ministre de l'Agriculture réagit en ces termes : « Monsieur le Préfet - J'envoie à la Saulsaie un Inspecteur général. Il emporte avec lui l'arrêté qui licencie l'Ecole. Il appréciera avec vous l'usage qu'il convient d'en faire et les mesures qu'il sera urgent de prendre ».

En fait, le télégramme du Juge de Paix est maladroit et a été rédigé sous le coup de l'émotion. Les élèves ne troublent guère l'ordre public et il est inutile de dramatiser la situation! Mais la machine administrative est en route. Les rapports vont succéder aux rapports. Grâce à cela, nous avons une idée assez précise de ce qui s'est passé. Tout commence le mardi 16 avril. Les élèves sont dans une salle de récréation et font trop de bruit. A vrai dire, ils profitent un peu de l'absence du directeur Loeuillet qui est en voyage à Paris. Le surveillant de service ne parvient pas à ramener le calme et s'en va chercher le sous-directeur Jeannenot qui est aussi professeur de Génie Rural. Jusque là le scénario est classique dans un établissement d'enseignement! Mais les élèves n'aiment pas Jeannenot. La chose est connue dans tout le canton. D'après le rapport de l'Inspecteur général, le sous-directeur de la Saulsaie a un caractère entier, des allures un peu brutales, des relations sans urbanité. Il a déjà tenu des propos inexcusables « vis-à-vis de jeunes gens dont la dignité se trouvait d'autant plus blessée que tous ont déjà un certain âge et quelques uns une éducation soignée ». Prévenu par le surveillant, Jeannenot intervient donc avec sa vivacité coutumière. Il échange avec quelques élèves des propos regrettables.

Les étudiants sont révoltés. Ils quittent l'Ecole avec l'intention de rentrer dans leurs familles respectives. Ils se dirigent donc à pied vers Montluel, c'est-à-dire vers la gare du Chemin de fer. Sans doute passent-ils une nuit sur les bancs de la gare en attendant le train. Lorsque l'Inspecteur général arrive à Montluel, il est trop tard. Au moment où il descend du convoi, plus de 30 élèves s'engouffrent dans celui-ci.

Dans son rapport, l'inspecteur fait retomber la faute des troubles sur le surveillant général Jeannenot ce qui est évidemment grave pour l'avenir de l'Ecole. Les élèves reçoivent une punition de principe, à part quelques meneurs qui sont renvoyés. En définitive, la révolte des élèves et le scandale lié à cette affaire ne sont pas la cause de la suppression de la Saulsaie mais plutôt la conséquence. Ils expriment, à leur manière, le malaise profond régnant dans un établissement dont les jours sont comptés.

2) La liquidation

A partir de 1868, l'Ecole de la Saulsaie est réduite à son seul domaine principal, celui qui porte les bâtiments et appartient à Dugas de la Catonnière. Or, en décembre 1869, ce propriétaire reçoit une notification de résiliation de bail. L'Etat souhaite cesser la location du domaine à partir du premier novembre 1870. C'est la fin de l'Ecole! Le pays s'émeut. Les comices agricoles de toute la région, le député de la circonscription, le Conseil Général et la Municipalité de Montluel adressent des pétitions au Ministère de l'Agriculture pour le maintien de la Saulsaie. Rien n'y fait. Le Ministre répond que des motifs d'intérêt général lui ont fait décider le déplacement de cette école et sa translation dans une localité du Midi.

Pour la forme, Dugas de la Catonnière réclame une indemnité. On la lui refuse. Il s'incline.

Il ne reste plus qu'à partager l'actif de l'Ecole entre les propriétaires, le Ministère de l'Agriculture et le séquestre judiciaire ayant des droits sur les terrains appartenant encore à Nivière. L'Etat ne fait aucun cadeau car la guerre est déclarée à la Prusse depuis le 19 juillet 1870 et il a besoin de ponctionner les richesses du pays. La Saulsaie donne ses chevaux et ses récoltes.

3) Discussion

La Saulsaie méritait-elle un pareil destin ? On peut en douter ! Certes, elle était issue d'une curieuse coalition de propriétaires et de domaines lui conférant une certaine fragilité structurelle. Mais aucune difficulté n'a surgi de ce fait. On a prétendu que chaque élève de l'Ecole coûtait plus de 30 000 F par an à l'Etat. Loeuillet, agacé d'entendre dire cela, a publié ses comptes. Il a montré que, de 1863 à 1869, l'exploitation de la Saulsaie a dégagé un profit moyen annuel de 1 467 F. C'est négligeable mais l'équilibre financier était enfin atteint et cela constituait déjà un exploit pour un établissement installé sur de mauvaises terres et organisé plus pour faciliter l'enseignement que pour assurer une rentabilité agricole convenable! Par ailleurs, des contemporains ont écrit que la Saulsaie ne réussissait plus à attirer des étudiants et qu'il y avait là plus de professeurs que d'élèves! C'est faux! Pendant l'année scolaire 1866-67, il y avait 54 élèves et 16 personnes pour le corps enseignant. N'oublions pas que Nivière a toujours voulu une formation élitiste avec moins de 20 élèves par promotion. Ses successeurs ont agi de même, soit par conviction, soit parce qu'ils ont hérité d'une structure d'accueil organisée pour un effectif réduit.

Nous n'avons jamais lu d'explication convaincante justifiant la suppression de la Saulsaie par une faute de cette dernière sauf son manque de rentabilité dans les débuts à l'époque de Nivière. Mais force est de constater que le Second Empire a constitué pour toutes les Ecoles d'agriculture une fort mauvaise période, certaines ayant été fermées (St-Angeau, La Saulsaie, l'Agro de Versailles) et les autres ayant été amputées d'une partie de leurs moyens (Grignon et même Grand-Jouan qui a été sauvée in extremis par son bail difficile à résilier). Pourtant les campagnes étaient alors à leur apogée [DÉSERT, 1976]. Pour nous, ceci explique cela. Dans cette période d'euphorie, le gouvernement de la France n'a pas compris l'intérêt et la nécessité fondamentale de maintenir des Ecoles d'agriculture en dépit de l'avis des paysans, des notables de la campagne et des scientifiques. D'une certaine manière, on assiste à la mise en cause de la place de l'agriculture dans le développement économique de la France. La campagne est négligée. Elle n'intéresse plus les capitalistes que pour fournir la main-d'œuvre nécessaire aux nouvelles industries et grandes firmes commerciales [BOULET, 1979].

Quoi qu'il en soit, la Saulsaie est rayée de la carte de l'enseignement supérieur et l'œuvre de Nivière paraît avoir sombré complètement. Le nombre des étangs a diminué de moins d'un tiers en Bresse et en Dombes. Le premier directeur de la Saulsaie est mort. Son patrimoine a disparu. Son nom est largement oublié. En tout cas, il ne figure pas en lettres d'or sur les murs de l'Académie d'Agriculture comme celui de tous les autres fondateurs des premiers établissements agronomiques français.

IV – 1869 et après

L'arrêté de transfert à Montpellier est daté du 4 octobre 1869. Il est donc antérieur à la date de résiliation du bail de la Saulsaie. C'est logique, le chevauchement s'impose pour pouvoir déménager vaches et professeurs en toute tranquillité.

Déplacer dans un pays de vignes une école spécialisée dans le drainage des terres humides peut sembler absurde. En réalité, l'idée répondait à une logique toute administrative. Les Ecoles Régionales d'Agriculture avaient été baptisées ainsi par ce que la Deuxième République voulait en installer une dans chaque région naturelle de France. Un découpage du territoire avait été tracé pour cela. En trop dans la « région de l'est », elle viendrait compléter harmonieusement le dispositif d'enseignement dans la « région du sud ». Et, puisque le Gouvernement déplace l'Ecole dans le Midi, le « Journal d'agriculture pratique », proche du pouvoir, croit astucieux de reprocher à la Saulsaie de n'être pas assez méridionale!

Dans la Dombes, en 1973, les Frères abandonnent la Saulsaie. Les locaux, organisés pour loger une collectivité, ne trouvent pas preneur et restent vides pendant des années. C'est alors que nous les avons visités.

Puis, à partir de 1981, c'est la résurrection! Un Institut Rural d'Education et d'Orientation s'installe. Il occupe une partie des locaux et utilise 23 hectares de terrain. On propose là une formation conduisant au Brevet d'Etudes Professionnelles Agricoles (BEPA) et au Brevet de Technicien Agricole (BTA). Ultérieurement, il y eu transformation en Maison Familiale Rurale qui propose des formations en alternance. Près de 500 personnes suivent chaque année les cours et les cycles de formation pour adultes. La Saulsaie n'avait jamais vu pareille activité dans les temps anciens.

Conclusion

Nivière, en plein milieu du XIXe siècle, a démontré l'utilité d'une Ecole d'agriculture de haut niveau consacrée à la mise en valeur des terres humides. Ce fils du Bugey avait des défauts, nous l'avons dit sans détours, mais il faut admirer sa clairvoyance, son très grand dynamisme, son dévouement exceptionnel et son amour passionné des choses de la terre. Montpellier-SupAgro n'existerait pas sans Nivière. Et sans Montpellier-SupAgro nous n'aurions pas accueilli à Montpellier un gros centre INRA à la sortie de la guerre. Et, sans le renfort constitué en 1985 par les 411 chercheurs de l'INRA, nous n'aurions pas été choisis pour accueillir tous les organismes d'Agropolis. Puissent, les chercheurs, professeurs et élèves de ce complexe agronomique, qui est le plus gros d'Europe, se souvenir quelquefois de cet homme hors du commun car il a été l'initiateur d'une extraordinaire aventure agronomique pour notre ville...

BIBLIOGRAPHIE

BOULAINE J. et LEGROS J.P., 1998. D'olivier de Serres à René Dumont, portraits d'agronomes. Coll. Tec/doc, Lavoisier, 320 p.

BOULET M., 1979. Evolution de l'Enseignement Agricole n° I. Doc. Ronéo. ENSSAA Dijon, 101 p.

COLLECTIF, 1976 et 1977. *Histoire de la France Rurale*. Tome II. L'âge classique des paysans de 1340 à 1789 par NEVEUX H., JACQUART J. et LEROY-LADURIE E.,620 p; Tome III. Apogée et crise de la civilisation paysanne de 1789 à 1914 par AGULHON M., DESERT G. et SPECKLIN R.,568 p. Tome IV. La fin de la France paysanne de 1914 à nos jours. Par GERVAIS M., JOLLIVET M. et TAVERNIER Y., 668 p.

DUBOST M., 1859. La Dombes. Ed Dufour et Martin Bourg, Ed Giraudier Lyon, 231 p.

LEGROS J.P. et ARGELES J., 1986. *La Gaillarde à Montpellier* (Histoire de l'ENSA.M), 343 p. + annexes. Edit. Association des Anciens Elèves de l'ENSA.M.

LEGROS J.P. et ARGELES J., 1997. L'odyssée des agronomes de Montpellier. Les Presses du Midi, 400 p.

NIVIERE C., Œuvres réunies dans les Annales Agricoles de la Saulsaie, c'est-à-dire : (1) Textes des conférences agricoles faites à Lyon 1839-1840-1860, environ 200 p ; (2) Rapport à Monsieur le Ministre de l'Agriculture et du Commerce sur un voyage entrepris par ses ordres dans l'Allemagne, 120 p. – 1840 ; (3) Nombreuses notes publiées entre 1839 et 1852.

PUVIS M.A., 1844. Des étangs, de leur construction, de leur produit et de leur dessèchement. Paris, Ed. Mme Huzard et à La Maison Rustique, 222 p.

PUVIS M.A, Communications imprimées par la Société Régionale d'Agriculture de l'Ain: Visite de la Saulsaie, 27 p. - 1844. Ferme et école de la Saulsaie, 23 p. - 1845. L'insalubrité des étangs, 60 p. - 1851.